

# FOYER SOCIO-EDUCATIF - BULLETIN D'ADHESION

## ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

### Qu'est-ce que le F.S.E. ?

Le foyer socio-éducatif (F.S.E.) est une association, loi de 1901 gérée bénévolement par des parents d'élèves et des membres de la communauté éducative sous la responsabilité du chef d'établissement.

### Quel est le rôle F.S.E ?

- Il conçoit, finance les aménagements et met à la disposition des élèves adhérents un local de détente (jeux de société, babyfoot...).

Pour tous les élèves du collège, adhérents ou non :

- Il finance et organise divers événements (Carnaval, bal des Troisièmes, forum des métiers...)
- Il finance l'achat de récompenses lors de concours proposés dans l'établissement
- Il propose puis organise l'achat et la distribution de fournitures scolaires de rentrée
- Il propose et gère l'achat des photographies scolaires
- Il apporte son aide financière pour les voyages et sorties scolaires afin d'en diminuer le coût
- etc.

### Pourquoi adhérer au F.S.E ?

Le F.S.E. ne reçoit aucune subvention et il est géré bénévolement.

Adhérer au FSE c'est un acte solidaire qui vise à soutenir des actions mises en œuvres régulièrement dans l'année. Rappelons qu'elles sont à destination de tous les élèves lorsqu'il s'agit par exemple de financer partiellement une sortie scolaire ou d'organiser un événement au sein du collège.



## BULLETIN D'ADHESION AU FSE

Nom : ..... Prénom : .....

Classe : .....

Adhère au Foyer Socio-Educatif du collège Jacqueline de Romilly **pour l'année scolaire 2022-2023.**

Ci joint :

- un chèque d'un montant de 3 euros libellé à l'ordre du FSE du collège Jacqueline de Romilly
- une enveloppe contenant 3 euros en liquide
- une enveloppe contenant un don d'une valeur de ..... €  
*en chèque ou en espèce (rayer la mention inutile)*

Date : .....



Signature :